

PROJET ÉDUCATIF

(VALABLE JUSQU'AU 1/01/2024)

Généralités

Le Sou des écoles laïques d'Ambérieu-en-Bugey, créé en 1904 a construit et géré le centre de loisirs de Merland (Ambronay), dont il était propriétaire, jusqu'en 1999. Depuis son assemblée générale de mars 2005, l'association s'appelle "Centre de loisirs du Château des Échelles (Sou des écoles laïques d'Ambérieu-en-Bugey)". Elle a obtenu le label «Jeunesse et Éducation populaire» du Ministère jeunesse et Sports.

Le projet éducatif de l'association

Affiliée à la Fédération des Francas de l'Ain, l'association affirme les valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de paix. Chacun d'entre nous est porteur d'une culture riche, nous devons en tenir compte pour faire évoluer la société. L'éducation est le moteur du développement et du progrès, elle permet de construire des relations sociales équilibrées. La démocratie, fondée sur le respect des droits de l'Homme et de l'Enfant, doit être vécue réellement. Il faut aussi intensifier les échanges, la confrontation et la mutualisation des expériences pour une meilleure cohérence de nos actions éducatives. « Enfin, il faut créer avec les parents, la municipalité et les autres acteurs locaux les conditions de véritables convergences éducatives.» Assemblée générale des Francas de l'Ain, tenue à Ambérieu-en-Bugey en mars 2006. L'association collabore activement avec le tissu associatif local.

L'association a la volonté de favoriser :

- la complémentarité de l'école par un apprentissage de l'autonomie, de la vie collective et démocratique, l'épanouissement de chaque enfant en favorisant un développement harmonieux de sa personne (développements psychologique, psychomoteur, affectif et intellectuel),
- l'accession, dès l'enfance, de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer

- par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, en tenant compte des contraintes de l'environnement,
- la formation, dès l'enfance, du citoyen, personne sociale ; l'apprentissage de la responsabilité, la pratique de la solidarité, l'entraînement à la vie démocratique, la compréhension et le respect des autres.
- l'accès au loisirs pour tous. ce titre l'association a souhaité que le centre de loisirs soit labellisé «Loisirs Equitable» auprès de la caf début 2019. Cette aide varie en fonction des QF des familles.

Mise en œuvre

Depuis 1983, la municipalité d'Ambérieu-en-Bugey met à notre disposition le château des Échelles et le parc supérieur, que nous utilisons grâce à une convention pluri-annuelle. Grâce à une collaboration avec l'École de Musique et de Danse, le centre de loisirs possède ses salles d'activités durant les vacances et les mercredis. L'association s'ouvre aux jeunes de 4 à 16 ans, à travers l'organisation de centres de loisirs et de séjours de vacances pendant les vacances scolaires (automne, hiver, printemps, été) et les mercredis. Elle offre la possibilité aux jeunes, ados de nos «camps», à partir de 16 ans, de rejoindre l'équipe d'animation. Un accueil échelonné (avec un pointage) a lieu le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir de 17 h à 18 h. Les repas sont fabriqués sur place, dans les locaux du restaurant scolaire. Pour des raisons de sécurité, les voitures ne sont pas admises dans l'enceinte du château.

Moyens matériels

Depuis toujours, le centre de loisirs apporte un plus à la vie collective :

- photocopieuse et informatique performantes,
- matériel complet de camping,
- aménagement du bureau, mobilier moderne, mobilier adapté
- matériel vidéo numérique

PROJET PÉDAGOGIQUE ÉTÉ

(À COMPTER DU 11/07/2022)

En direction des enfants et des jeunes

Ouvrir le centre à un maximum d'enfants et de jeunes

- Rendre le centre de loisirs accessible en accueillant les enfants à la journée avec repas.
- Informer les familles des aides financières dont elles peuvent bénéficier auprès d'organismes divers (C.A.F, Dipas, Secours populaire...).
- Renseigner les familles sur les différents moyens pour venir au centre de loisirs (TAM, co-voiturage, vélo, piétons)
- Informer les familles des projets proposés, par l'intermédiaire de la publicité (dépliant, affichages, site internet, page Facebook) et de rencontres (réunions d'informations et permanences d'inscriptions).
- Mettre en place des tarifs adaptés au quotient familial de chaque famille en accord avec la C.A.F et les communes.
- Accueillir tous les enfants sans distinction sociale.
- Accueillir des enfants en difficulté ou en situation de handicap, dans la mesure du possible.

Proposer aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés un cadre tel que la sécurité matérielle et morale soient assurées

- Assurer la sécurité matérielle et physique, en utilisant un matériel de qualité pendant les activités, et en veillant sur son utilisation (ne pas laisser de matériel dangereux en libre accès, comme couteaux, cutters...)
- Être présents et vigilants auprès des enfants à tous moments de la journée.
- Avoir la pharmacie à portée de main et la vérifier chaque mercredi matin et signer la fiche de soin.
- Garantir la sécurité des enfants en organisant un pointage horaire à chaque moment d'accueil et en connaissant en permanence le nombre d'enfants présent
- Exiger des animateurs un langage, une attitude et des expressions attendu des enfants
- Se sentir responsable de tous les enfants lors des temps collectifs

- Établir les règles de vie et de sécurité du groupe avec les enfants.
- S'interdire les conflits entre animateurs devant les enfants.
- Respecter la personnalité et connaître l'environnement de chaque enfant.
- Être à l'écoute des enfants et assurer leur sécurité affective, de manière objective et égalitaire.
- Prendre connaissance des fiches sanitaires des enfants.
- Garantir une relation de confiance avec les familles (allergies, régimes alimentaires, comportement)
- Transmettre les valeurs universelles de laïcité, d'égalité, de respect et de coopération.
- S'assurer que les enfants aient leur propre affaires (gourdes, casquette, etc)

Permettre aux enfants d'être responsables et citoyens

Donner et écouter la parole des enfants, notamment par l'organisation quotidienne de bilans.

Rendre acteurs les enfants et les jeunes au maximum, en construisant le projet avec eux.

Informar les enfants de leurs droits par la sensibilisation à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Favoriser l'autonomie des enfants en prenant en compte de façon précise leurs capacités.

Établir des rôles et des tâches au sein de chaque groupe d'âge

Permettre aux enfants et aux jeunes de faire des choix individuels et collectifs.

Initier les enfants et les jeunes à la vie démocratique

Favoriser les échanges et les relations entre les enfants d'âges différents

- Organiser des temps libre et temps calmes communs aux différents groupes.
- Connaître tous les enfants de son groupe et favoriser de réels échanges entre eux.

- Construire chaque fin de mois un projet commun où tous les enfants sont impliqués (Garden-Party)
- Proposer des temps forts collectifs adaptés à toute les tranches d'âge.
- Planifier des sorties inter-groupes.
- Impliquer les plus grands dans l'organisation et la menée d'activités avec les plus petits (service pendant les repas, lecture d'histoires, organisation de grands jeux...)

Offrir un cadre de vie agréable et adapté aux besoins des enfants

- Prendre en compte et respecter et les capacités de chacun, en adaptant le rythme de vie à l'âge des enfants en construisant les journées avec eux.
- Respecter les besoins de temps individuels et collectifs des enfants.
- Respecter le rythme de vie de l'enfant, en alternant temps libres et temps plus organisés ainsi que les temps d'activité et de non activités.
- Répartir les enfants et les jeunes en plusieurs groupes d'âge au château en fonction des salles disponibles.
- Structurer la journée et la semaine à l'aide de rituel adaptés selon l'âge.
- Adapter le temps de repos des plus jeunes en fonction de leur état de fatigue.
- Mettre à disposition des enfants un planning de journée et de semaine

Ouvrir le centre vers l'extérieur

- Organiser des activités fondées sur le contact avec les habitants et les commerçants de la ville.
- Travailler avec les associations sportives ou culturelles d'Ambérieu-en-Bugey.
- Mettre en valeurs notre activité à travers des événements (garden party ainsi que dans la presse locale.
- Tendre vers l'accueil de tous les enfants quelque soit leur situation.
- Investir le parc du centre de loisirs (potager, espaces de jeux, salon extérieur, etc)
- Favoriser l'intégration des parents à la vie du centre de loisirs.

Respecter le rythme de vie de chacun

- Prendre en compte et respecter les capacités (motrices, cognitives, de concentration) de chacun.
- Respecter les besoins de temps individuels et collectifs des enfants.
- Permettre et inciter les enfants à aller aux toilettes et à s'hydrater régulièrement
- Respecter le rythme de vie de l'enfant, en alternant temps libres et temps plus organisés.
- Aménager des espaces variés pour les temps libre (coins jeux, lecture, espace d'expression libre).

- Organiser des temps d'échange du type «météo des humeurs» et des temps de bilan afin d'identifier les besoins du groupe.
- Structurer la journée et la semaine à l'aide de rituel adaptés selon l'âge.
- Adapter le temps de repos des plus jeunes en fonction de leur état de fatigue.
- Varier les activités et leurs supports : sportive, manuelle, collective, d'expression, calme, libre ou guidée.
- Répartir les enfants et les jeunes en groupe selon l'âge et l'effectif du groupe.

Proposer un choix d'activités de qualité

- Proposer à tous les âges des activités d'envergure qui permettent de s'épanouir, en fonction de leurs besoins et choix.
- Motiver les enfants par la mise en place d'un fil conducteur (fabulation, histoires, déguisements, étapes d'un projet...)
- Proposer des activités novatrices qui rendent fier les enfants.
- Profiter des ressources documentaires du château (dépliants, revues, livres, DVD...)
- Préparer et tester les activités avant le déroulement face aux enfants.
- Développer des activités porteuses de sens éducatif.

Favoriser une relation de confiance avec les parents

- Ouvrir le centre en direction des parents, avec un accueil de qualité (visite des locaux, panneaux d'informations, rencontres personnalisées, dépliant, film vidéo, site web...)
- Privilégier les temps forts des projets qui favorisent les échanges avec les parents (comme les expositions, les panneaux photos, rencontres ludiques...).
- Informer les parents du déroulement de la journée de leur enfant.
- Organiser des rencontres ludiques parents/enfants durant les temps d'accueil du soir.
- Communiquer les objectifs éducatifs et pédagogiques du centre lors des différentes rencontres.

Développer les pratiques écologiques et environnementales du centre de loisirs.

- Sensibiliser les enfants et l'équipe d'animation sur la gestion des déchets et de l'eau (déchet alimentaire, compostage, recyclage, déchèterie, poubelle ménagère et verre)
- Proposer des activités qui favorisent le recyclage des matériaux (fabrication de papier)
- Favoriser la consommation de produits locaux et sans emballage pour les goûters, les pique-niques et les séjours.
- Faire découvrir la nature et l'écologie par le biais d'activités
- Mettre en valeur le potager et son utilisation lors des goûters

RÔLE DE L'ANIMATEUR

La mission principale de l'animateur : *L'animateur(-trice) au centre de loisirs du château des Échelles est responsable des enfants qui lui sont confiés. Il conçoit, met en œuvre et évalue ses propres projets d'animation en lien direct avec le projet pédagogique du centre de loisirs.*

Être conscient(e) du rôle éducatif de l'animateur(-trice)

- Connaître l'enfant sous ses aspects physiologiques et psychologiques.
- Assurer la sécurité des enfants et des jeunes.
- Adapter son attitude, ses paroles, ses actes et respecter une juste distance avec les enfants.
- Aider les enfants à se socialiser à travers l'organisation de la vie collective.
- Rendre les enfants responsables à travers les différents temps de la vie collective (repas, préparation de l'activité, rangement, ...).
- Organiser les rythmes de vie.
- Dynamiser le groupe et veiller à sa cohésion.
- Transmettre des valeurs et des principes, tels que le respect, l'égalité, la laïcité, la liberté d'expression.
- Développer l'autonomie en permettant aux enfants de faire des choix raisonnés à travers le projet et tout au long de la vie quotidienne.
- Développer l'imagination, aider à la découverte du monde, des autres et de soi-même.

Organiser son travail et le projet

- Préparer et organiser les activités de façon à mettre en valeur le projet pédagogique du centre de loisirs :
 - * Définir des objectifs en cohérence avec le projet pédagogique du centre de loisirs.
 - * Fixer les objectifs en amont de la menée du projet.
 - * Évaluer les activités et le projet afin de savoir si les objectifs qu'on s'était fixés en amont ont été atteints.
- Préparer soigneusement les projets, grâce à la documentation, au journal de bord, etc.
- Prévoir le matériel et les achats nécessaires avant la menée du projet.

- Réfléchir au dispositif d'organisation du groupe avant la menée de l'activité (travail individuel, petits groupes, groupe entier...)
- Adapter ses activités, en étant à l'écoute des enfants et des jeunes, pour les associer le plus possible au projet.
- Mettre au point le bilan (enfants puis équipe) afin que chacun puisse s'exprimer.

Travailler en équipe

- Participer de façon active à toutes les réunions de préparation.
- Prendre des initiatives et aider les autres à se prendre en charge.
- Être actif et montrer son dynamisme durant toute la durée de l'intervention en étant source de proposition.
- Échanger à l'intérieur de l'équipe afin d'enrichir le projet et prendre part pleinement à ce dernier.
- Être à l'écoute des autres membres de l'équipe.
- Aider à répartir les responsabilités et les rôles quel que soit le niveau de formation des animateurs de l'équipe.
- Participer aux bilans de façon constructive.
- Se remettre en question, et évoluer dans sa pratique d'animateur, grâce à l'évaluation dans le groupe et à l'auto-évaluation.

Communiquer

- Être disponible auprès des familles lors des différents temps d'accueil.
- Valoriser les projets à travers la mise en valeur des activités et des projets mis en place (exposition, spectacles...).

